



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA REGION HAUTE-NORMANDIE
PREFECTURE DE SEINE-MARITIME

Direction régionale et
départementale de
l'agriculture et de la forêt

Rouen, le 08 AOUT 2005

Le PREFET
De la Région de Haute-Normandie
Préfet de la Seine-Maritime

ARRETE

Objet : Arrêté modifiant le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique pour le département de la Seine-Maritime.

VU :

- le code de l'environnement et notamment ses articles L.420-1, L.421-5 et L.421-7,
- le code rural et notamment son article L.112-1,
- la loi n° 2005-157 du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux,
- l'arrêté préfectoral du 5 août 2004 approuvant le schéma départemental de gestion cynégétique de la Fédération départementale des chasseurs de la Seine-Maritime,
- l'avis du Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage dans sa séance du 29 juin 2005,

SUR la proposition de la Directrice départementale de l'agriculture et de la forêt,

ARRÊTE :

Article 1 :

Le schéma départemental de gestion cynégétique approuvé pour 5 ans, par arrêté préfectoral du 5 août 2004, est approuvé pour une année supplémentaire, soit pour une période de 6 ans, conformément à la loi relative au développement des territoires ruraux précitée. Ce schéma départemental de gestion cynégétique couvre donc la période 2004-2010.

Article 2 :

La mesure A.29 du schéma départemental de gestion cynégétique, relative au plan de gestion « sanglier » est modifiée, par la suppression de « sur un territoire contigu » dans la définition de la chasse à la « rattente », comme suit :

...

La chasse à la « rattente » consiste à être en attente du passage d'un ou plusieurs sangliers poussés par une autre action de chasse organisée, à laquelle le ou les chasseurs de plaine ne participent pas.

...

.../...

Article 3 :

Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Seine-Maritime est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Le PREFET

Pour le Préfet, *Patrick Prioleaud*
le Secrétaire Général Adjoint,

Patrick PRIOLEAUD